

Communication

Décisions du Conseil municipal

Tavannes, le 12 décembre 2024

À l'issue de chaque séance, le Conseil municipal partage les décisions et les sujets pouvant être communiqués et qui revêtent un intérêt général pour les habitants de Tavannes. Cette communication est publiée sur le site internet de la commune, sous l'onglet Conseil municipal.

Lors de sa séance du 10 décembre 2024, le Conseil municipal a traité des points suivants :

- Pris connaissance de l'invitation pour la Fenêtre de l'Avent des écoles le 12 décembre.
- Confirmé la tenue de la Soupe aux pois organisée aux côtés de la bourgeoisie de Tavannes le 1^{er} janvier 2025.
- Nommé Mme Salomé Scheidegger (UDC) en tant que vice-maire pour l'année 2025.
- Validé la prévision des taux de personnel éducatif au sein de l'École à journée continue pour le 1^{er} semestre 2025.
- Accepté la proposition de collaboration au programme Get In de la Croix rouge suisse qui a pour objectif de pallier le manque de main-d'œuvre régionale en intégrant les nouveaux arrivants dans la société locale en proposant des stages durant une période de 5 mois, 2 jours par semaine, auprès de divers employeurs de la région. L'EJC et la crèche ont actuellement montré un intérêt à cette initiative.
- Validé une proposition d'offre de la part du Bureau Natura permettant la réalisation d'un profilographe pour notre commune et aider à la mise en place de processus d'intégration du développement durable dans la politique communale.
- Pris connaissance du rapport 2024 sur le contrôle des champignons de M. Jean-Pierre Monti.

Secrétariat municipal

Alexis Bourgeois

